

<http://pierre-alainmillet.fr/empreintes-2050>



Conseil de métropole des 11-12 décembre 2023

Empreintes 2050 Pour un autre scénario des politiques climatiques

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 11 décembre 2023

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Merci monsieur le vice-président, merci aux équipes qui ont travaillé à ce rapport qui a trouvé sa bonne forme et s'inscrit dans la durée, permettant de donner à voir notre ambition politique, sans doute mieux que notre PPI ou le DOB que nous allons évoquer à vrai dire, et de suivre des indicateurs concrets et vérifiables. mais vous le savez, nous pensons toujours qu'il faut mieux faire apparaître les éléments de débat, les contradictions qui existent nécessairement.

Ainsi, de la transition dite « écologique et sociale ». La juxtaposition des termes n'en explique pas la relation qui n'est pas symétrique ! Il ne s'agit pas de faire les deux en même temps, il ne peut exister de transition écologique dans les inégalités sociales, dans les injustices sociales. contrairement à la formule militante associant la fin du mois et la fin du monde, si on n'arrive pas à la fin du mois, on ne risque pas de s'interroger sur la fin du monde. Il faut impérativement progresser sur les inégalités sociales pour pouvoir avancer sur les transitions écologiques.

Un exemple bien connu, le développement des renouvelables électriques intermittents financés par le marché. L'obligation d'achat a conduit des milliers de propriétaires à bénéficier de subventions et autres avantages fiscaux pour se construire une rente payée par l'ensemble des consommateurs, y compris les plus pauvres. Cette injustice n'a choqué personne ou presque, considérant que toute action écologique était justifiée quelque soit son impact social.

Si les excès des tarifs d'achats exorbitants sont derrière nous, il reste à poser la question de qui finance l'intermittence, car si c'est le gaz, alors le coût carbone du photovoltaïque et de l'éolien, déjà plus lourd que l'hydraulique ou le nucléaire, devient antiécologique ! C'est pourquoi nous défendons un autre développement des ENR électriques, reposant sur le stockage ou l'autoconsommation, effaçant ainsi structurellement l'intermittence dans des projets qui sortent de la marchandisation de l'électricité, qui seront le plus souvent public et de grande taille.

Voilà un exemple de ce que contient le nouveau plan climat présenté par le PCF il y a peu et qui s'intitule « Empreintes 2050 ». Permettez-moi d'en citer l'introduction, une contribution à un débat urgent et nécessaire, tant tout nous montre que nous sommes dans une impasse.

Une conviction est au cœur de notre démarche : ce grand défi qu'est la lutte contre le changement climatique ne pourra être relevé que dans la justice sociale et la coopération internationale.

Le plan climat, Empreinte 2050, contribuera à la justice sociale par l'amélioration de la vie de l'immense majorité de nos concitoyennes et concitoyens et la réduction des inégalités.

Se déplacer mieux, être bien logé et bien chauffé, avoir accès à des produits locaux, de haute qualité et durable, manger sain et à sa faim, travailler mieux et moins sans craindre le chômage, la précarité ou la pauvreté. Et si les politiques d'atténuation du changement climatique contribuaient à de nouveaux jours heureux ?

Le plan climat pour la France, Empreinte 2050, vise la neutralité carbone à l'horizon 2050 car, selon les modélisations du GIEC, c'est indispensable pour rester sous les 1,5°C de réchauffement planétaire. Et chaque dixième de degré compte !

Le plan climat pour la France, Empreinte 2050, comme son nom l'indique, réduira également notre empreinte carbone, c'est à dire les émissions liées à nos importations, car notre adversaire, les émissions de gaz à effets de serre, ne connaît pas les frontières.

C'est une véritable originalité par rapport à d'autres scénarios existants. Au-delà de la neutralité carbone à l'horizon 2050, il s'agit de remettre en cause les politiques délocalisant nos industries qui font porter de façon injuste l'effort climatique aux autres pays, souvent plus pauvres et disposant de moins de moyens. Le Plan climat pour la France, Empreinte 2050, a ainsi une démarche plus globale replaçant au centre la solidarité et la coopération internationale dans la lutte pour le climat.

Aussi, en portant l'accent sur l'empreinte carbone, c'est la place de notre industrie dans nos territoires, et un autre modèle de production et de consommation, qui sont promus. Ce plan s'inscrit dans une autre logique économique à rebours des politiques actuelles au service du capitalisme prédateur sur de nombreux aspects : place des services publics, critères de financement, effort dans la formation et la recherche, développement de l'emploi.

Le plan Empreinte 2050 démontre qu'il est possible d'arriver à sortir des énergies fossiles en 2050, tout en proposant des « Jours heureux » aux Français-es avec une amélioration des conditions de vie d'une grande majorité de la population.

Il prend pour hypothèse que toutes et tous auront accès aux vacances, au droit à la mobilité.

Il prend aussi pour hypothèse que toutes et tous seront bien logés, bien chauffés, dans des maisons ou appartements assez grands. Et que toutes et tous auront accès à une alimentation de qualité. C'est très loin d'être le cas aujourd'hui.

Notre plan offre pour perspective des « Jours heureux » à toutes et tous tout en réduisant la consommation d'énergie globale du pays. Mais il sera nécessaire d'atteindre un niveau conséquent de production d'électricité pour répondre à tous les besoins, soit 970 térawattheures à l'horizon 2050, et donc d'engager une relance forte de la production d'électricité nucléaire comme renouvelable.

Nous sommes évidemment à la disposition de tous ceux qui voudront participer à ce débat.